

5355 RECEPTION

VZCZC.A10290  
285/1309Z

URGENT

COA MIND 043  
MINDF COTER COTEC

PP RFFABCT  
DE RFGW h0925 2851300  
ZNY CCCCC  
P 121259Z OCT 91  
BBBB

FM MILFRANCE KIGALI  
TO RFFABCT/ARMEES PARIS (CERM. RE.6)  
INFO RFFABCT/MINDEFENSE PARIS (CAB. C.25)  
ZEN/SEGEDEFNAT/EDS PARIS  
RFFABCT/ARMEES CENTOPS PARIS  
RFFABCT/GUERRE PARIS  
RFGWV/MINCOOP MISMIL PARIS  
RFGW/MILFRANCE BUJUMBURA  
RFGW/MILFRANCE KINSHASA

B.T.  
C O N F I D E N T I E L D E F E N S E

MCA : RENS/AFMO

NMR 324/AD/RWA/CD DU 11 OCTOBRE 1991.

OBJET : SITUATION DES EXPATRIES A GOMA, FRONTIERE RWANDO-ZAIROISE.

TXT  
RENSIT.

DEUX SECTIONS DE NOROIT SONT, DEPUIS CE MATIN A GISENYI POUR RASSURER ET, LE CAS ECHEANT, RECUEILLIR LES EXPATRIES ETRANGERS RESIDANT A GOMA OU, POUR L'INSTANT, LA SITUATION EST CALME. UNE ENTREVUE, ENTRE LE VICE-GOUVERNEUR DE GOMA ET LE CAPITAINE COMMANDANT LE DETACHEMENT A ETE ORGANISEE EN FIN DE MATINEE A GISENYI PAR MONSIEUR URBANO, VICE-CONSUL HONORAIRE DE FRANCE A GOMA.

IL RESSORT DE CETTE ENTREVUE, AU COURS DE LAQUELLE LE VICE-GOUVERNEUR A REMERCIÉ LES MILITAIRES FRANCAIS DE LEUR PRESENCE QU'IL SOUHAITERAIT QUE CETTE DERNIERE SOIT RENFORCEE PAR DES PATROUILLES PONCTUELLES DANS GOMA EN PRECISANT QUE LE CHEF DE L'ETAT ZAIROIS, CONTACTE, AVAIT DONNE SON ACCORD ET QUE SON SEUL SOUCI ETAIT LE MAINTIEN DES DERNIERS EXPATRIES SUR PLACE POUR PRESERVER LA STABILITE ECONOMIQUE DE LA REGION.

LE COMMANDANT DU DETACHEMENT A PRECISE QUE SON ROLE SE LIMITERAIT A RENDRE COMPTE, LA VOIE NORMALE ETANT DE SAISIR LES AUTORITES FRANCAISES EN POSTE AU ZAIRE.

IMPRESSION DU COMMANDANT DE DETACHEMENT :

- LA TENSION EST FORTE CHEZ LES EXPATRIES DE GOMA DUE TANT A LA MENACE QU'ILS CRAIGNENT QU'A 3 SEMAINES D'INCERTITUDE SUR LEUR SORT.

- LE VICE-GOUVERNEUR CRAINT DES TROUBLES ET DES PILLAGES DE RESIDENCES TANT D'EXPATRIES QUE DE DIGNITAIRES.

A MOINS QUE LA SITUATION N'EVOLUE DEFAVORABLEMENT, IL N'EST PAS ENVISAGE POUR L'INSTANT D'AUTORISER LE DETACHEMENT NOROIT A ENTRER DANS GOMA. DANS LE CAS CONTRAIRE L'AVIS DU C.O.A. SERAIT PRIS PREALABLEMENT.  
SIGNE : COLONEL CUSSAC. 121430./.

DECLASSIFIE POUR LA MISSION  
PARLEMENTAIRE SUR LE RWANDA  
PAR DECISION DU 18 JUIN 1998  
DOCUMENT RESERVE A L'USAGE  
EXCLUSIF DE LA MISSION

MARTRES

BT  
h0925  
BT  
h0925

DECLASSIFIE POUR LA MISSION  
PARLEMENTAIRE SUR LE RWANDA  
PAR DECISION DU 18 JUN 1998  
DOCUMENT RESERVE A L'USAGE  
EXCLUSIF DE LA MISSION

NNNN

Reproduction issue d'une microfotome realisee par l'atelier de micrographie documentaire du Cabinet du Premier ministre de la Belgique